

— 2026 —

GRAND

PRIX DU

MORBIHAN



9 mai 2026

CADOUDAL
PLUMELEC

FDJ UNITED
COUPE DE FRANCE
FEMMES PROFESSIONNELLES

FDJ
UNITED
SERIES

GUIDE DE ROUTE / ROADBOOK

SOMMAIRE

LA CLASSIQUE MORBIHAN 8 MAI 2026

Organisation	3
Les équipes engagées	4
Lieux pratiques	6
Plan départ / arrivée	7
Parcours / circuit final	8
Itinéraire horaire	9
Règlement de l'épreuve	11

GRAND PRIX DU MORBIHAN FÉMININ 9 MAI 2026

Lieux pratiques	14
Plan départ / arrivée	15
Parcours	16
Itinéraire horaire	17
Règlement de l'épreuve	18

Nos partenaires	20
-----------------	----

ORGANISATION

COMPOSITION GP MO

Co -Présidents

LAVILLONNIERE Benjamin
06 66 60 03 06
b.lavillonniere@yahoo.fr

VINCE Camille
06 73 15 30 56
camille.vince1@gmail.com

Président d'Honneur
GUYOT Léon

Vice-Président
SEVENO Guy
07 51 67 75 72
guy.seveno@gmail.com

Trésorière
LE CAM Stéphanie
06 60 81 31 98
stephanie.lecam56@gmail.com

Trésorier adjoint
JUIN David
06 25 17 83 56
davidjuin@outlook.fr

Secrétaire
LE LABOURIER Brigitte
06 86 38 52 73
lelabourierbrigitte@orange.fr

Secrétaire adjointe
MASSE Anne
06 87 45 61 34
anne_de_course@yahoo.fr

Membres
BOUEDO Pierre
BURGUIN Sylvie
DUVAL Romain
GAUTIER Gwénaél
GLOAGUEN Vincent
HIVERT Alain
KERSUZAN Florian
LE GOUELLEC Adeline
ROBIC Yann
SABIN Romain

ORGANIGRAMME

DIRECTION

PRÉSIDENT
LAVILLONNIERE Benjamin
VINCE Camille

RESPONSABLE SÉCURITÉ
GUEGUEN Yannick

FINANCES
LE CAM Stéphanie

PARTENARIATS
JUIN David
LE GOUELLEC ADELINE

RELATIONS PUBLIQUES
LE GOUELLEC ADELINE
VINCE CAMILLE

COMMUNICATION & MARKETING
VINCE CAMILLE

COMPETITION

Responsable sportif
ROBIC Yann

Permanence/Secrétariat
ROBIC Yann
LE GOUELLEC Adeline

Relations Equipes
SEVENO Guy

Responsable pilotes
GLOAGUEN Vincent
LAPPARTIENT Joseph

**Responsable du parc
auto et des parcours**
GLOAGUEN Vincent

**Réalisation graphique et
livre de route**
VINCE Camille

Régulateur
LE DASTUMER Christophe

Protocole
GUEGUEN Yannick
LE GOUELLEC Adeline

**Responsable du local
anti-dopage**
MASSE Anne

Chronométrage officiel
MATSPORT TIMING

Bus commissaires et podium
OF-X et BSC

Speaker Radio-Tour
LAPPARTIENT Joseph

Ardoisier

ROBIC Sébastien

Animation

MARTIN Damien
MICHELIN Antoine

Radio et Dépannage neutre

HERMINE SERVICECOURSE

Fléchage / Défléchage

BOUEDO PIERRE

MEDICAL

Médecin

Dr PINARD Stéphane

HEBERGEMENT

Responsable hébergement

SEVENO Guy

RESTAURATION

Responsable restauration

HIVERT Alain

Responsable buvette

Régis LE CAM

ANIMATION VILLAGE

Responsable Animation village

LE LABOURIER Brigitte

MEDIAS

Responsable du pôle médias

VINCE Camille

COLLEGE DES COMMISSAIRES

Président du jury

COMPAGNIN Chiara

Commissaire 1

ROUZIÈRE Mickael

Commissaire 2

CATTOEN Stéphanie

Juge à l'arrivée

HÉRISSE Auguste

Commissaire moto 1

BOSQUET Régis

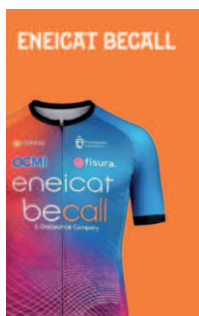
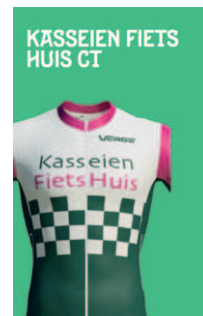
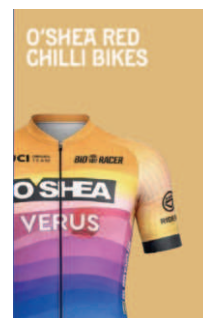
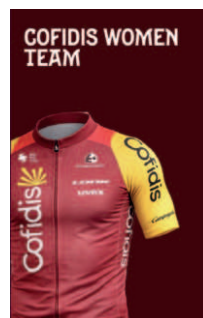
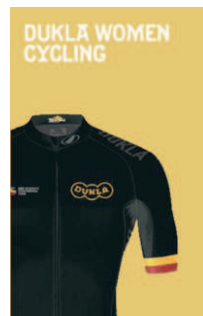
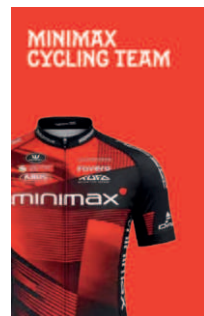
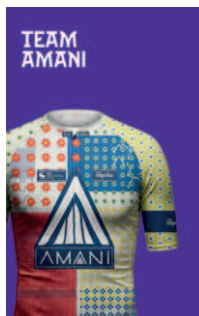
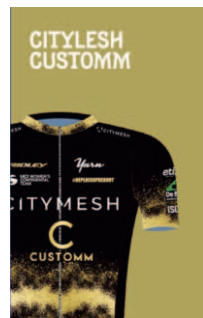
Commissaire moto 2

TEFFAINE Patrice

Commissaire voiture balai

LE MOIGNE Micheline

LES EQUIPES ENGAGEES



— 2026 —

LA CLASSIQUE

MORBIMAN



8 mai 2026

• QUIBERON / PLUVIGNER •



LIEUX PRATIQUES

PERMANENCE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 8 mai	9H30 - 10H45	Complexe Omnisports, 57 Rue de St Clément, 56170 Quiberon

DISTRIBUTION DES PIECES OFFICIELLES

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 8 mai	9H45 - 10H45	Complexe Omnisports, 57 Rue de St Clément, 56170 Quiberon

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 8 mai	11H00	Complexe Omnisports, 57 Rue de St Clément, 56170 Quiberon

REUNION SECURITE UCI PILOTES ECHELON COURSE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 8 mai	11H30	Complexe Omnisports, 57 Rue de St Clément, 56170 Quiberon

PERMANENCE D'ARRIVEE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 8 mai	15H00 -19H00	Complexe sportif du Goh Lanno, rue du Goh Lanno, 56330 Pluvigner

SALLE DE PRESSE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 8 mai	15H00 -19H00	Complexe sportif du Goh Lanno, rue du Goh Lanno, 56330 Pluvigner

HOPITAUX

VANNES

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE
Hôpital Chubert
20, Boulevard Maurice Guillaudot
(près de la gare SNCF)
B.P. 70555 56017 VANNES CEDEX
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil)
02.97.01.41.30 (urgences)

AURAY

CENTRE HOSPITALIER DU CENTRE BRETAGNE
Hôpital d'Auray
2, Rue du Pratel
56400 AURAY
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil)

PLAN DEPART / ARRIVEE

DEPART DE QUIBERON

Rassemblement de départ : Kasino de Quiberon, 2 Boulevard René Cassin 56170 Quiberon.

Signature : de 12H00' à 12H45' Appel des coureurs : 12H45'.

Départ fictif : 12H50'.

Départ réel lancé : 13H00', 5 km après DÉPART FICTIF, route côtière au niveau de Kroh Hili, QUIBERON

PLAN DU DÉPART

La Classique Morbihan

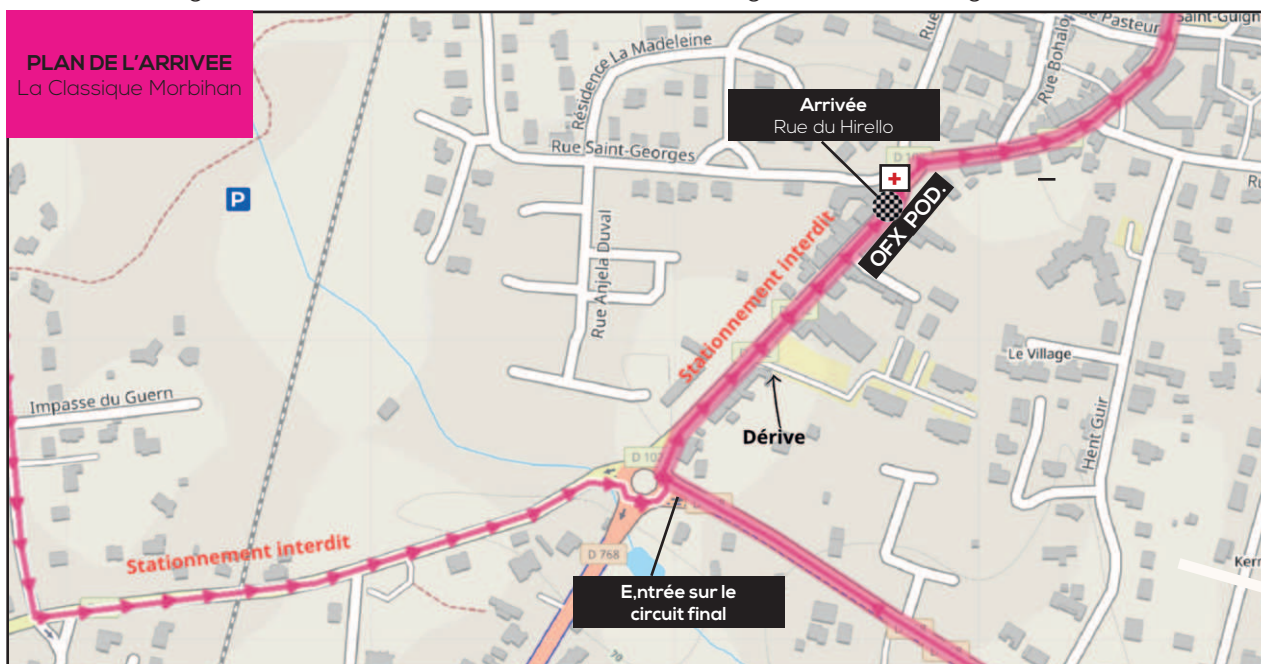


ARRIVEE A PLUVIGNER

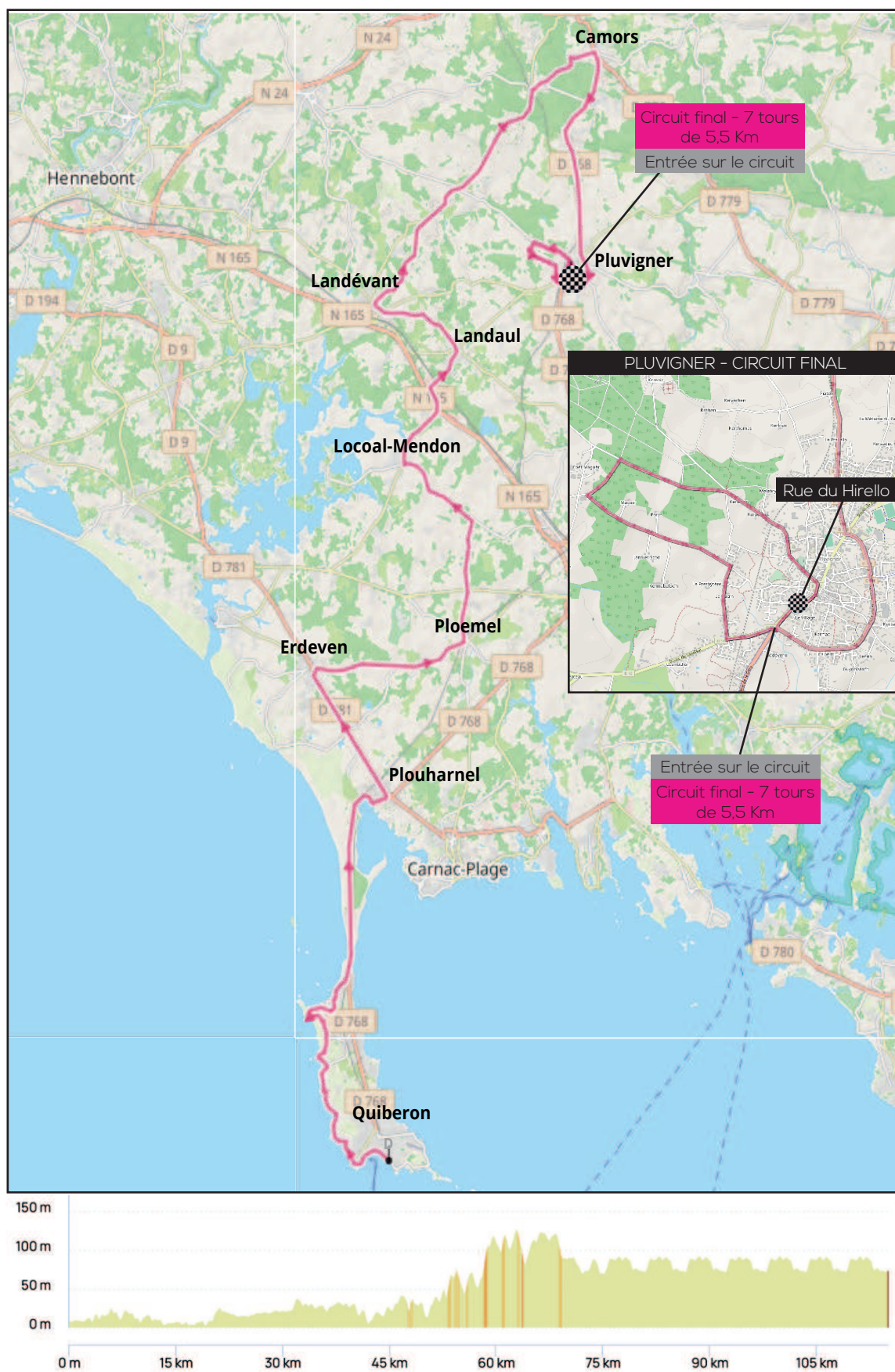
L'arrivée est jugée sur la rue du Hirello à l'extrémité d'une légère montée (Largeur 6m).

PLAN DE L'ARRIVEE

La Classique Morbihan



PARCOURS / CIRCUIT FINAL



ITINERAIRE HORAIRE

LA CLASSIQUE MORBIHAN (1/2)

KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	38 KM/H	39 KM/H	40 KM/H
		QUIBERON, Kasino de Quiberon, DÉPART FICTIF	12H50	12H50	12H50
111	0	5 km après DÉPART FICTIF, route côtière au niveau de Kroh Hill, QUIBERON	13H00	13H00	13H00
109,4	1,6	Tourner à gauche vers la plage de Port Bara	13H03	13H02	13H02
107,5	3,5	Tout droit au carrefour de Port Rhu	13H05	13H05	13H05
107,4	3,6	Tourner à gauche sur route de Port Blanc	13H06	13H06	13H05
104,7	6,3	Tourner à droite sur route du Fozo	13H10	13H10	13H09
103,8	7,2	Tourner à gauche sur rue Notre Dame de Lotivy	13H11	13H11	13H11
103,2	7,8	Prendre à droite sur avenue de la Mer	13H12	13H12	13H12
102,3	8,7	Prendre à gauche sur rue du Pouladen	13H14	13H13	13H13
94,0	17	PLOUHARNEL	13H27	13H26	13H26
93,8	17,2	Au rond-point, prendre à gauche vers la rue de la Gare	13H27	13H26	13H26
88,6	22,4	ERDEVEN	13H35	13H34	13H34
88,3	22,7	Au rond-point, prendre à droite vers la rue Tenat er Velin	13H36	13H35	13H34
88,1	22,9	Prendre à droite vers Le Botlan	13H36	13H35	13H34
82	29	PLOEMEL	13H46	13H45	13H44
81,8	29,2	Prendre à gauche sur rue de la Gare	13H46	13H45	13H44
79,8	31,2	Au rond-point de Pont Flo, tout droit	13H49	13H48	13H47
77,1	33,9	Tourner à gauche sur D119	13H54	13H52	13H51
73,5	37,5	LOCOAL-MENDON	13H59	13H58	13H56
73,4	37,6	Tourner à droite sur route de l'Océan	13H59	13H58	13H56
69,9	41,1	Au rond-point, prendre à droite sur rue de la Gare	14H05	14H03	14H02
68,8	42,2	LANDAUL	14H07	14H05	14H03
68	43	Tourner à gauche sur rue des Moulins	14H08	14H06	14H04
64,8	46,2	LANDEVANT	14H13	14H11	14H09
64,2	46,8	Au rond-point, prendre sur rue d'Auray	14H14	14H12	14H10
63,7	47,3	Tourner à droite sur rue du Bois	14H15	14H13	14H11
63,6	47,4	Tourner à droite sur rue du Chateau	14H15	14H13	14H11
57,6	53,4	MALACHAP, tout droit	14H24	14H22	14H20
52,2	58,8	LAMBEL BAUD, prendre à droite	14H33	14H30	14H28
49,4	61,6	CAMORS	14H37	14H35	14H32

ITINERAIRE HORAIRE

LA CLASSIQUE MORBIHAN (2/2)					
KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	38 KM/H	39 KM/H	40 KM/H
49,2	61,8	Prendre à droite sur Rue Principale	14H38	14H35	14H33
46,1	64,9	LOCOAL-CAMORS	14H42	14H40	14H37
41,6	69,4	PLUVIGNER	14H50	14H47	14H44
40,9	70,1	Au rond-point, prendre tout droit sur rue Dr Pascal	14H51	14H48	14H45
38,9	72,1	Entrée sur le circuit, Au rond-point, prendre à droite sur rue du Hirello	14H54	14H51	14H48
38,7	72,3	PLUVIGNER - 1er passage sur la ligne	14H54	14H51	14H48
38,4	72,6	Tourner à gauche sur rue du Maréchal Leclerc	14H55	14H52	14H49
36,3	74,7	Prendre à gauche 400m avant le village de Coët Magoer	14H58	14H55	14H52
35,8	75,2	Prendre à gauche sur Coët Magoer	14H59	14H56	14H53
34,4	76,6	Tourner à droite vers Le Guern	15H01	14H58	14H55
33,8	77,2	Tourner à gauche sur route de Landaul	15H02	14H59	14H56
33,1	77,9	Début du 2ème TOUR	15H03	15H00	14H57
27,6	83,4	Début du 3ème TOUR	15H12	15H08	15H05
22,0	89	Début du 4ème TOUR	15H21	15H17	15H14
16,5	94,5	Début du 5ème TOUR	15H29	15H25	15H22
11,0	100	Début du 6ème TOUR	15H38	15H34	15H30
5,5	105,5	Début du 7ème TOUR	15H47	15H42	15H38
0	111	PLUVIGNER - ARRIVÉE	15H55	15H51	15H47

DEPART DE QUIBERON

Rassemblement de départ : Kasino de Quiberon, 2 boulevard René Cassin, 56170 Quiberon, sur la ligne de départ.

Signature : de 12H00' à 12H45'.

Appel des coureurs : 12H45'.

Départ fictif : 12H50'.

Départ réel lancé : 13H00', 5 km après DÉPART FICTIF, route côtière au niveau de Kroh Hili, QUIBERON

ARRIVEE A PLUVIGNER

L'arrivée est jugée sur la rue du Hirello à l'extrémité d'une légère montée (Largeur 6m).

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve «La Classique Morbihan» est organisée par l'association «Grand Prix Morbihan Organisation» sous le règlement de l'Union Cycliste Internationale (U.C.I.). Elle se dispute le vendredi 8 mai 2026.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Femmes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI, comptant pour la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ UNITED. L'épreuve est de classe WE 1.1. Conformément au règlement UCI, article 2 : 10.017, elle attribue les points suivants aux vingt-cinq premières classées : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 5, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3 pour le classement UCI Femmes elite.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI Women's World teams (Mini 1, max 7) / équipes Continentales Femmes UCI / équipes professionnelles cyclo-cross UCI / équipes nationales / équipes régionales et de club. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, chaque équipe devra être composée d'un minimum de 4 compétitrices et d'un maximum de 6 compétitrices.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le vendredi 8 mai 2026 de 9H30 à 10H45 au Complexe Omnisports, 57 Rue de St Clément, 56170 Quiberon.

La permanence d'arrivée s'effectuera à l'issue de l'épreuve au complexe sportif du Goh Lanno, rue du Goh Lanno, 56330 Pluvigner, de 15h00 à 19h00.

La confirmation des partantes, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 9H30 à 10H45 le vendredi 8 mai 2026.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11H00 le vendredi 8 mai 2026 et aura lieu au Complexe Omnisports, 57 Rue de St Clément, 56170 Quiberon

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société Hermine Service Course au moyen de trois voitures et une moto de dépannage avec mécaniciens.

ARTICLE 7. ZONE DE DECHETS

Une zone de déchets sera matérialisée au km 37, dans la municipalité de Locol-Mendon, rue du Kroez er Bleu ainsi que sur le circuit final en haut de la rue du Hirello à Pluvigner.

ARTICLE 8. ZONE DE RAVITAILLEMENT

Une zone de ravitaillement sera matérialisée au km 37,5, dans la municipalité de Locol-Mendon, ainsi que sur le circuit final en haut de la rue du Hirello à Pluvigner.

ARTICLE 9. ARRIVÉE

L'arrivée étant jugée sur un circuit, l'entraide entre les compétitrices d'une même équipe ne peut se faire que si elles se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des compétitrices de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés. Toute compétitrice arrivant dans un délai dépassant 8% du temps de la vainqueur n'est plus retenue au classement.

Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 10. CLASSEMENTS ANNEXES

La Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ UNITED comporte deux classements pour l'ensemble des concurrentes et des équipes au départ (françaises et étrangères) :

- Classement individuel
- Classement par équipes

En cas d'ex-æquo, les concurrentes sont départagées par le plus grand nombre de premières places et, le cas échéant, de 2èmes, puis de 3èmes places. En cas de nouvelle égalité, c'est le meilleur classement lors de la dernière manche qui les départage. Seules les concurrentes ayant terminé l'épreuve figurent dans ce classement.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter en tenue au protocole :

- » Les trois premières de l'épreuve
- » La meilleure équipe
- » La leader de la Coupe de France FDJ UNITED à l'issue de l'épreuve
- » La plus combative du jour

Ces participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans un camion prévu à cet effet par la société OF-X. Il se situe sur le site départ/arrivée de Pluvigner.

ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premières du classement scratch selon la grille UCI :

1 ^{er}	560 €	11 ^{ème}	90 €
2 ^{ème}	485 €	12 ^{ème}	90 €
3 ^{ème}	400 €	13 ^{ème}	90 €
4 ^{ème}	250 €	14 ^{ème}	90 €
5 ^{ème}	220 €	15 ^{ème}	90 €
6 ^{ème}	205 €	16 ^{ème}	90 €
7 ^{ème}	195 €	17 ^{ème}	90 €
8 ^{ème}	175 €	18 ^{ème}	90 €
9 ^{ème}	160 €	19 ^{ème}	90 €
10 ^{ème}	90 €	20 ^{ème}	90 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **3640 euros**.

ARTICLE 14. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

EUROSPORT

REGARDEZ SUR
HBO
max

NEVO 19

UCI

LNC

— 2026 —
GRAND
PRIX DU
MORBIHAN



9 mai 2026

CADOUDAL
PLUMELEC

FDJ
UNITED
SERIES

LIEUX PRATIQUES

PERMANENCE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 8 mai	9H30 - 10H45	Complexe Omnisports, 57 Rue de St Clément, 56170 Quiberon

DISTRIBUTION DES PIECES OFFICIELLES

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 8 mai	9H45 - 10H45	Complexe Omnisports, 57 Rue de St Clément, 56170 Quiberon

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 8 mai	11H00	Complexe Omnisports, 57 Rue de St Clément, 56170 Quiberon

REUNION SECURITE UCI PILOTES ECHELON COURSE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 8 mai	11H30	Complexe Omnisports, 57 Rue de St Clément, 56170 Quiberon

PERMANENCE D'ARRIVEE

DATE	HEURE	LIEU
Samedi 9 mai	16H00 - 19H00	Site d'arrivée à Plumelec

SALLE DE PRESSE

DATE	HEURE	LIEU
Samedi 9 mai	15H00 - 19H00	Site d'arrivée à Plumelec

HOPITAUX

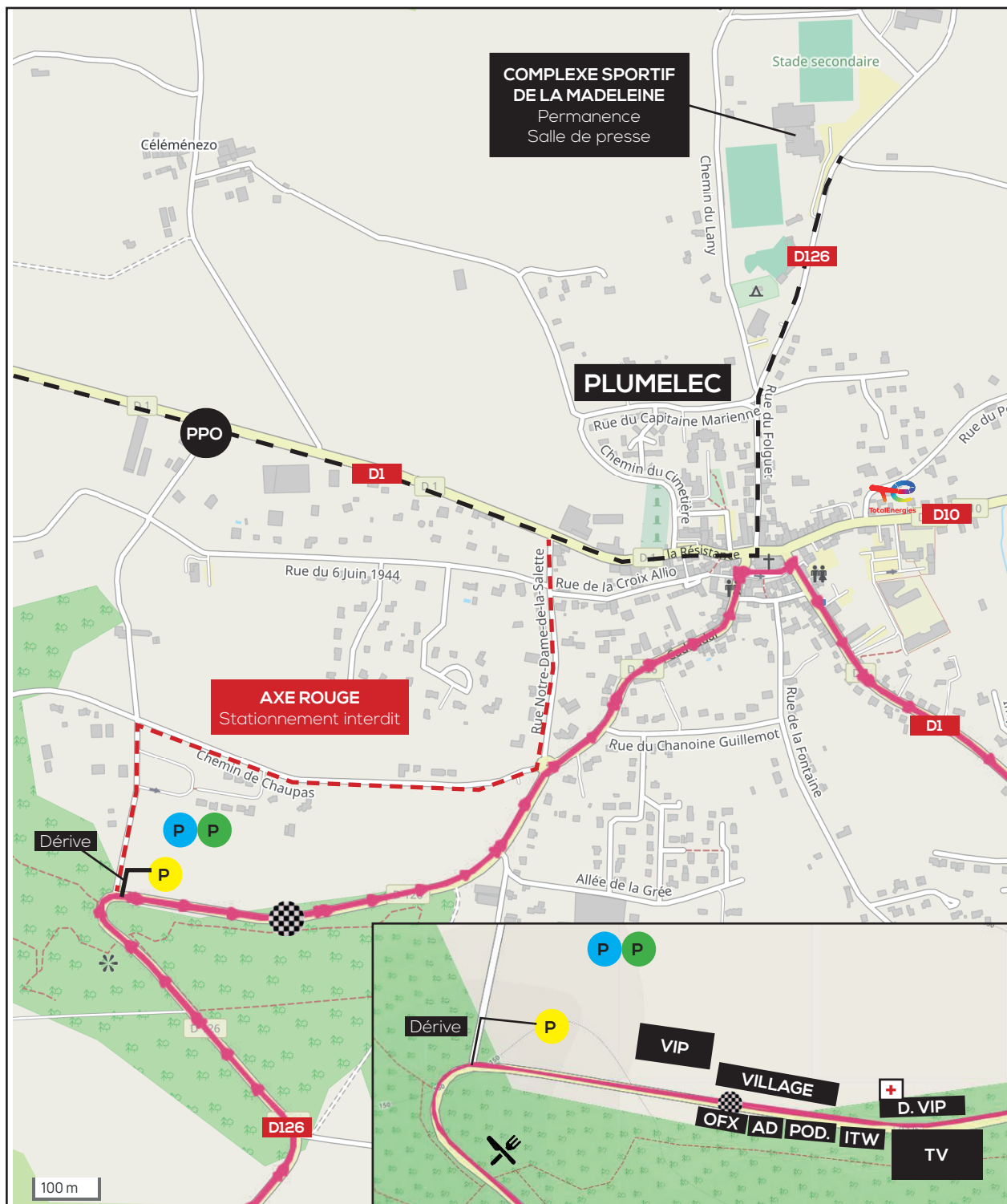
VANNES

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE
Hôpital Chubert
20, Boulevard Maurice Guillaudot
(près de la gare SNCF)
B.P. 70555 56017 VANNES CEDEX
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil)
02.97.01.41.30 (urgences)

PONTIVY

CENTRE HOSPITALIER DU CENTRE BRETAGNE
Hôpital de Pontivy
Site de Kerio
B.P. 70023 56306 PONTIVY
Tél. : 02.97.79.00.00 (accueil)

PLAN DEPART / ARRIVEE



Légende

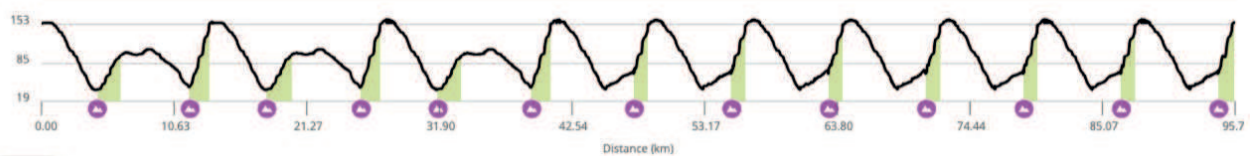
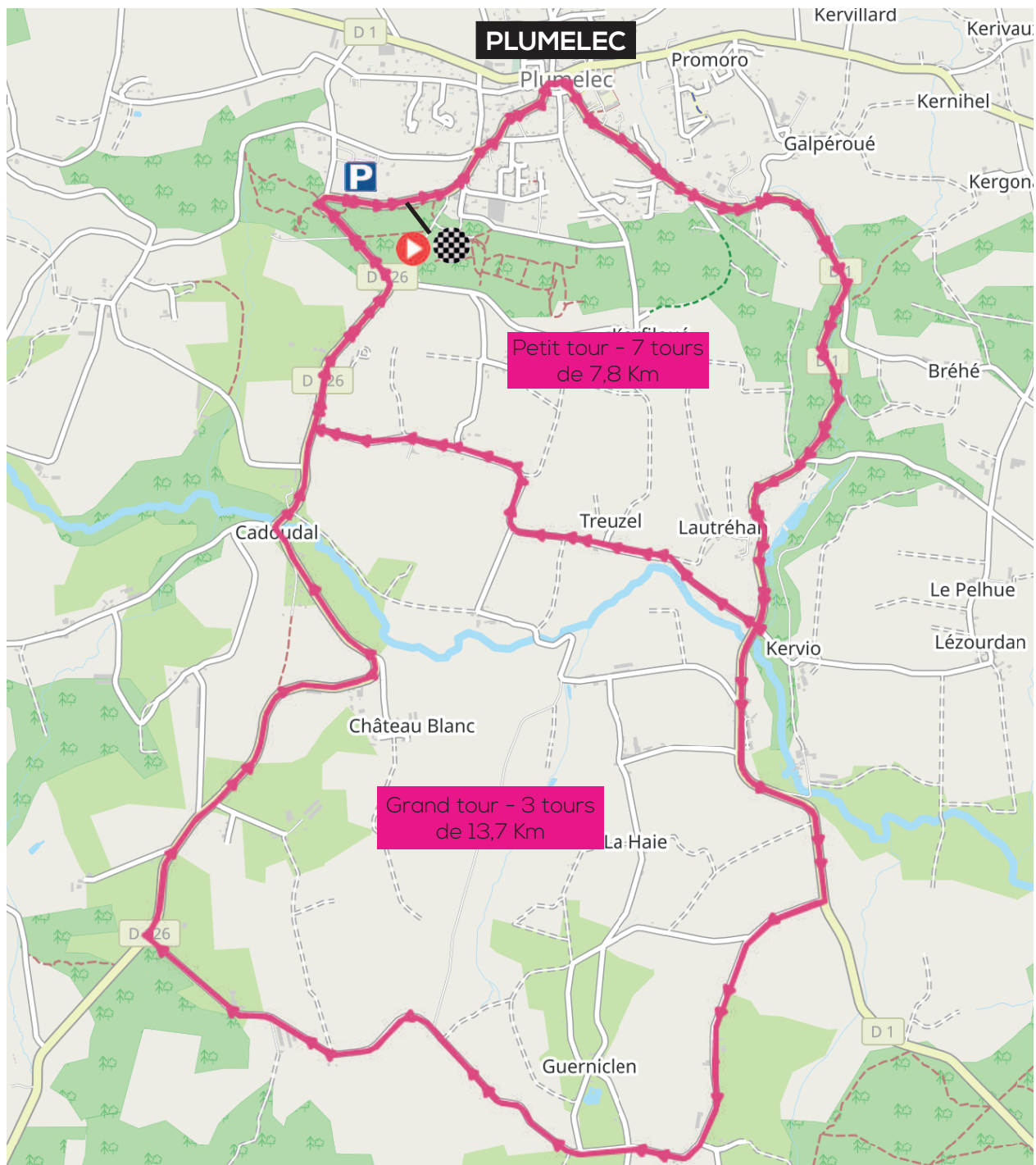
- P Parking organisation, invités, officiels
- P Parking presse
- P Parking équipes

- + Secours
- / Restauration
- PPO Point de passage obligatoire

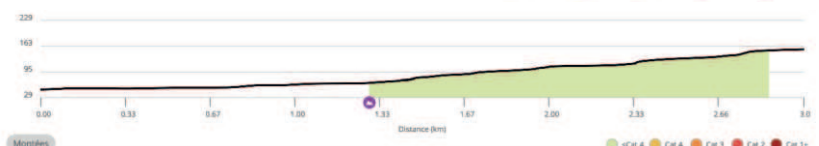
- VIP** Espace invités
- OFX** Portique d'arrivée
- AD** Anti-dopage
- POD** Podium protocolaire

- ITW** Zone interview
- TV** Zone technique TV
- D.VIP** Dérive invités

PARCOURS



**Dénivelé final
3 km**



ITINERAIRE HORAIRE

GRAND PRIX DU MORBIHAN FEMININ

KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	36 KM/H	37 KM/H	38 KM/H
		PLUMELEC, Cadoudal - ligne départ/ arrivée - DÉPART FICTIF	8H30	8H30	8H30
83,9	0	4 km après DÉPART REEL sur D1 après le pont de La Claie	8H38	8H38	8H38
82,5	1,4	Carrefour D.1 - C.3	8H39	8H39	8H39
81,4	2,5	Penclen	8H41	8H41	8H40
78,3	5,6	Carrefour C.R.3 - D.126	8H46	8H46	8H45
76	7,9	Cadoudal - D.126	8H50	8H49	8H49
74,2	9,7	PLUMELEC - début 2ème grand tour	8H53	8H52	8H52
60,5	23,4	PLUMELEC - début 3ème grand tour	9H16	9H14	9H13
46,8	37,1	PLUMELEC - début 1er petit tour	9H38	9H37	9H35
45,9	38	Carrefour D.126 - D.1	9H40	9H38	9H36
42,5	41,4	Carrefour D.1 - C.8	9H46	9H44	9H42
40,3	43,6	Carrefour C.8 - D.126	9H49	9H47	9H45
39	44,9	PLUMELEC - début 2ème petit tour	9H52	9H49	9H47
31,2	52,7	PLUMELEC - début 3ème petit tour	10H04	10H02	10H00
23,4	60,5	PLUMELEC - début 4ème petit tour	10H18	10H15	10H12
15,6	68,3	PLUMELEC - début 5ème petit tour	10H31	10H27	10H24
7,8	76,1	PLUMELEC - début 6ème petit tour	10H44	10H40	10H36
0	83,9	PLUMELEC - ARRIVEE	10H57	10H53	10H49

DEPART DE PLUMELEC

Rassemblement de départ : Au sommet de la Côte de Cadoudal, sur la ligne d'arrivée.

Signature : de 7H30' à 8H15'.

Appel des coureurs : 8H15'.

Départ fictif lancé : 8H30', sur la ligne d'arrivée, au sommet de la côte de Cadoudal (D.126).

ARRIVEE A PLUMELEC

Les arrivées sont jugées sur la D.126 à l'extrémité d'une ligne droite de 250m en faux plat et au sommet de la côte de Cadoudal après une ascension de 1400m à 6,5% de moyenne (Largeur 7m).

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve «Grand Prix du Morbihan Féminin» est organisée par l'association «Grand Prix Morbihan Organisation» sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (U.C.I.).

Elle se dispute le samedi 9 mai 2026.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Femmes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI, comptant pour la Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ UNITED. L'épreuve est de classe WE 1.1. Conformément au règlement UCI, article 2 : 10.017, elle attribue les points suivants aux vingt-cinq premières classées : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3 pour le classement UCI Femmes elite.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI Women's World teams (Mini 1, max 7) / équipes Continentales Femmes UCI / équipes professionnelles cyclo-cross UCI / équipes nationales / équipes régionales et de club. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, chaque équipe devra être composée d'un minimum de 4 compétitrices et d'un maximum de 6.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le vendredi 8 mai 2026 de 9H30 à 10H45 au Complexe Omnisports, 57 Rue de St Clément, 56170 Quiberon.

La permanence d'arrivée s'effectuera à l'issue de l'épreuve sur le site d'arrivée, le samedi 9 mai de 15h00 à 19h00.

La confirmation des partantes, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipes se fait

à la permanence de 9H45 à 10H45 le vendredi 8 mai 2026.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11H00 le vendredi 8 mai 2026 et aura lieu au Complexe Omnisports, 57 Rue de St Clément, 56170 Quiberon

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société Hermine Service Course au moyen de trois voitures et une moto de dépannage avec mécaniciens.

ARTICLE 7. ZONE DE DECHETS

Une zone de déchets sera matérialisée 2km avant la ligne d'arrivée, suivi par une zone de ravitaillement. 1500m avant la ligne

ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée étant jugée sur un circuit, l'entraide entre les compétitrices d'une même équipe ne peut se faire que si elles se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des compétitrices de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés. Toute compétitrice arrivant dans un délai dépassant 8% du temps de la vainqueur n'est plus retenue au classement.

Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Une dérivation pour les véhicules est prévue Rue Lande de Prassun (250 m

REGLEMENT DE L'EPREUVE

avant la ligne d'arrivée sur la gauche).

ARTICLE 9. CLASSEMENTS ANNEXES

La Coupe de France Femmes Professionnelles FDJ UNITED comporte deux classements pour l'ensemble des concurrentes et des équipes au départ (françaises et étrangères) :

- Classement individuel
- Classement par équipes

En cas d'ex-æquo, les concurrentes sont départagées par le plus grand nombre de premières places et, le cas échéant, de 2èmes, puis de 3èmes places. En cas de nouvelle égalité, c'est le meilleur classement lors de la dernière manche qui les départage. Seules les concurrentes ayant terminé l'épreuve figurent dans ce classement.

ARTICLE 10. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter en tenue au protocole :

- » Les trois premières de l'épreuve
- » La leader de la Coupe de France FDJ UNITED à l'issue de l'épreuve
- » La plus combative du jour
- » La meilleure équipe
- » La meilleure concurrente sur l'ensemble des deux épreuves selon la somme des places la moins élevée. En cas d'égalité, les concurrentes seront départagées par la meilleure place sur le Grand Prix du Morbihan Féminin.
- » La meilleure équipe sur l'ensemble des deux épreuves selon la somme des places de la meilleure représentante de l'équipe dans chaque course. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par la meilleure place de leur meilleure représentante sur le Grand Prix du Morbihan Féminin.

Ces participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans un camion prévu à cet effet par la société OF-X. Il se situe sur le site départ/arrivée de Plumelec.

ARTICLE 12. PRIX

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premières du classement scratch selon la grille UCI :

1 ^{er}	560 €	11 ^{ème}	90 €
2 ^{ème}	485 €	12 ^{ème}	90 €
3 ^{ème}	400 €	13 ^{ème}	90 €
4 ^{ème}	250 €	14 ^{ème}	90 €
5 ^{ème}	220 €	15 ^{ème}	90 €
6 ^{ème}	205 €	16 ^{ème}	90 €
7 ^{ème}	195 €	17 ^{ème}	90 €
8 ^{ème}	175 €	18 ^{ème}	90 €
9 ^{ème}	160 €	19 ^{ème}	90 €
10 ^{ème}	90 €	20 ^{ème}	90 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **3640 euros**.

ARTICLE 13. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

GRAND PRIX DU MORBIHAN
LES PARTENAIRES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



PARTENAIRES MEDIAS

